



Titre Professionnel Technicien d'Intervention de Réseaux de Télécommunications en Fibre Optique

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales. une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Préparer les interventions de branchement des réseaux de télécommunications en fibre optique
Installer et raccorder les câbles de branchements clients extérieurs des réseaux de télécommunications en fibre optique
Installer et raccorder les câbles de branchements clients intérieurs des réseaux de télécommunications en fibre optique
Installer et câbler les dispositifs d'extrémité optiques des installations clients intérieures
Mettre en service les installations des clients des réseaux de télécommunications en fibre optique
Préparer les interventions de maintenance des réseaux de télécommunications en fibre optique

Réaliser la maintenance préventive des réseaux de télécommunications en fibre optique
Réaliser la maintenance corrective des réseaux de télécommunications en fibre optique

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions.
Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 525heures
Temps en entreprise : 105 heures
Temps complet : 630 heures

- **Tarif de la formation**

Cout de la formation: 7 512,75 €



Cofinancé par
l'Union européenne





- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

- **Validation / Sanction**

RNCP 37445 Diplôme niveau 4 Titre Professionnel Technicien d'Intervention de Réseaux de Télécommunication en Fibre Optique
Ministère du travail

Date d'échéance de l'enregistrement : 29/07-2028

Date de validité du titre : 29/07/2023 au 28/07/2028

Date d'actualisation de la fiche formation: Juillet 2025

- **Suite de parcours**

titre professionnel électricien d'équipement du bâtiment

- **Débouchés**

technicien de branchement client
technicien de maintenance

- **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » Titre Professionnel Technicien d'Intervention de Réseaux de Télécommunications en Fibre Optique (6 mois de la sortie de la formation)

78%

- **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site christopher.clarke@arepfresc.fr

- **Programme de formation**

CCP1 - Réaliser les travaux de branchement des clients particuliers et professionnels des réseaux de télécommunications en fibre optique.

CCP2 - Réaliser les travaux de maintenance des réseaux de télécommunications en fibre optique.

- **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15



- **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2024-2025

94,70 %
DE STAGIAIRES
SATISFAITS

87,54 %
D'OBTENTION DE
LA CERTIFICATION *

71,12 %
D'ACCÈS A
L'EMPLOI **
DANS LES SIX MOIS

**En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet
des résultats des formations dispensées dans le centre**

